Département de la Savoie

Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE

MAIRIE DE CEVINS

104.79.38.20.28

Fax 04.79.38.26.59



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le mercredi 9 avril 2014 à 20h00 en Mairie

Nbre Conseillers: 15

Présents : 14 Votants : 14

Absents:

Excusés:

Justine BAL (pouvoir de vote à Marie-Christine DORIDANT)

Secrétaire de séance :

Bernadette AMIEZ

Compte rendu rédigé par Philippe BRANCHE et approuvé par Marie-Christine DORIDANT et Bernadette AMIEZ

En début de séance, le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Bernadette AMIEZ en tant que secrétaire de séance.

1. INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Indemnités fixées selon la taille de commune et selon l'indice 1015 : 3801.47€ brut Commune de 500 à 999 habitants : Maire 31%, Adjoints 8.25%

Soit une indemnité de 1178.46€ brut pour le Maire et 313.62€ brut pour les Adjoints.

F. LE FUR demande à voir le tableau auquel fait référence ces montants.

K. AMELLAL fait remarquer que les dotations vont diminuer, que nous sommes dans une période difficile et que les élus doivent se montrer exemplaires (réduire le montant des indemnités, voire même les supprimer). Le Maire n'apporte aucun commentaire et fait procéder au vote, conformément aux conditions prévues par la loi, des indemnités mensuelles précitées versées au Maire et aux Adjoints, pour l'exercice de leurs fonctions :

Contre: 5 Abstention: 0 Pour: 10

2. COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose 9 commissions qui auront à travailler chacune dans leur domaine, celui-ci est président de plein droit de toutes les commissions. Les membres élus de chaque commission désigneront leur vice-président.

• Commission travaux-urbanisme-voirie-aménagement du territoire :

<u>Membres</u>: Karim AMELLAL, Bernadette AMIEZ, Stéphanie BAL, Denis BIBOLLET-RUCHE, Marie-Christine DORIDANT, Jean-Louis DUNAND LAISIN, Frédéric LE FUR, Gabriel MARQUES, Bernard MILLIET, Raymond MULLER, Sébastien PIVIER, Nadine POINTET, Ginette RIGOTTI.

• Commission Finances:

<u>Membres</u>: Karim AMELLAL, Bernadette AMIEZ, Stéphanie BAL, Denis BIBOLLET-RUCHE, Marie-Christine DORIDANT, Frédéric LE FUR, Gabriel MARQUES, Bernard MILLIET, Raymond MULLER, Sébastien PIVIER, Nadine POINTET, Ginette RIGOTTI

• Commission vie associative-école-culture- jeunesse et sport :

<u>Membres</u>: Karim AMELLAL, Justine BAL, Stéphanie BAL, Jean-Louis DUNAND LAISIN, Frédéric LE FUR, Gabriel MARQUES, Ginette RIGOTTI

• Commission communication-RH:

<u>Membres</u>: Karim AMELLAL, Justine BAL, Stéphanie BAL, Denis BIBOLLET-RUCHE, Jean-Louis DUNAND LAISIN, Frédéric LE FUR, Gabriel MARQUES, Raymond MULLER

Commission Forêts-Montagne :

<u>Membres</u>: Bernadette AMIEZ, Raymond MULLER, Jean-Louis DUNAND LAISIN, Nadine POINTET

Quatre autres commissions obligatoires et règlementées :

Appel d'Offres:

<u>Délégués titulaires</u>: Bernadette AMIEZ, Marie-Christine DORIDANT, Sébastien PIVIER <u>Délégués suppléants</u>: Jean-Louis DUNAND LAISIN

• Centre communal d'action social (CCAS) :

<u>Délégués élus</u>: Bernadette AMIEZ, Sébastien PIVIER, Nadine POINTET, Ginette RIGOTTI Membres nommés: N. DUNAND, A. NAULIN, V. POINTET, M. GIGUET.

• Conseil d'école :

<u>Délégués titulaires</u>: Justine BAL

<u>Déléqués suppléants</u>: Jean-Louis DUNAND LAISIN

• Conseiller défense : Ginette RIGOTTI

3. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS INTERCOMMUNAUX

• <u>Co.RAL</u>:

M le Maire précise qu'il a donné sa démission de son poste à la Co.RAL, compte tenu de l'incompatibilité de siéger au vu de son emploi de Directeur du Centre Socioculturel dépendant de la commune d'Albertville.

<u>Déléqués</u>: Marie-Christine DORIDANT, Raymond MULLER

• ARLYSÈRE:

<u>Déléqués titulaires</u>: Bernadette AMIEZ, Philippe BRANCHE, Raymond Muller

<u>Délégués suppléants</u>: Denis BIBOLLET-RUCHE, Sébastien PIVIER

• Syndicat Forestier :

Délégué titulaire : Nadine POINTET

Délégué suppléant : Jean-Louis DUNAND LAISIN

• Syndicat des VERNAYS :

<u>Délégués titulaires</u>: Philippe BRANCHE, Raymond Muller, Sébastien PIVIER

<u>Délégués suppléant</u>: Marie-Christine DORIDANT

Garants des coupes affouagères :

Jean-Louis DUNAND LAISIN, Raymond Muller, Nadine POINTET

4. DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Après lecture par le Maire, les conseillers présents lui accordent à l'unanimité les délégations prévues par le code général des collectivités territoriales.

5. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Remplacement de l'agent de la poste du 28/04 au 06/05 : pas de fermeture souhaitée de la poste par le Maire.
 - K. AMELLAL précise qu'il y avait une convention avec Tours en Savoie mais plus d'actualité parce que les frais kilométriques ne sont pas pris en charge et de voir avec des personnes de la commune qui seraient intéressées.
- Bulletin municipal : voir pour sa diffusion rapide. Sébastien PIVIER précise que le bulletin est prêt, excepté une modification à apporter à un article (revoir avec un membre de l'association concernée).
 - La mise en page est faite chez l'imprimeur, restera à signer le bon à tirer.
- Réunion des Maires à la Co.RAL : jeudi 10 avril 2014
- Réunion Co.RAL : organisation, vote, présidence : jeudi 17 avril 2014 à 18h30
- Prochain conseil municipal: vendredi 25 avril 2014 à 19h
 Sera à l'ordre du jour le vote du budget primitif 2014, le budget Primitif Eau 2014 et le vote du compte administratif 2013
- Réunion de la commission Finances : vendredi 18 avril 2014 à 19h, en présence de M. BELLEVILLE, secrétaire remplaçant de Mairie.

• Fonctions de M. BELLEVILLE.

Ce dernier va essayer de trouver une personne pour son remplacement, pour l'instant pas de retour du centre de gestion. Le Maire lui a demandé, dans la mesure où cela est possible, de poursuivre son activité chez nous deux à trois journées par semaine jusqu'à fin avril 2014.

- K. AMELLAL ne comprend pas ; Ph. BRANCHE explique que M. BELLEVILLE est contraint de prendre des décisions personnelles et fait de son mieux.
- Le Maire sortant a déjà eu suffisamment de difficultés durant les mois précédents.
- G. MARQUES demande si l'on ne peut pas passer une annonce sans passer par le centre de gestion. Ph BRANCHE répond qu'on peut faire appel à pôle emploi (voir avec Jacqueline pour consulter le dossier des personnes qui avaient postulées à une époque)
- G. MARQUES nous informe que son courrier peut être déposé dans la boîte à lettres de ses parents.
- Philippe BRANCHE fait passer un tableau pour renseigner « les coordonnées des élus »

6. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Hervé POINTET fait remarquer qu'il y a toujours un problème d'éclairage dans les toilettes de l'école maternelle et qu'il l'a rappelé régulièrement à K. AMELLAL depuis octobre 2013... sans résultat.

Intervention de Denis FORNEROT:

- → Concernant le ramonage des cheminées dans la commune qui était effectué jusque-là par Monsieur FAZZOLA pour la somme de 40 €. Il demande si cette prestation peut se poursuivre avec la même personne et si la Commune continue de participer
- → Il sent un Conseil Municipal divisé, notamment par l'attitude et le positionnement de la liste « minoritaire », et que ceci n'était pas dans l'intérêt de la Commune, alors même que M. le Maire tient un discours d'ouverture et de travail en commun pour le bien des Cevinoises et Cevinois.
- Il souhaite vraiment qu'un travail de complémentarité s'effectue et s'adresse à M. K. AMELLAL et ses colistiers d'apporter leurs compétences, au lieu d'être dans un esprit d'opposition « systématique ». Il suggère également qu'en tant que maire sortant, il devrait contribuer et aider, compte tenu de ses fonctions antérieures.
- → Concernant le vote des indemnités du Maire et des Adjoints, Denis FORNEROT souligne que la crise économique et la baisse des crédits de l'Etat ne datent pas d'aujourd'hui, et que M. K. AMELLAL n'a pas pour autant réduit ses indemnités comme il l'exige ce jour.
- De plus il demande à la liste minoritaire de la tolérance envers le nouveau maire élu comme l'ancienne équipe l'avait été en janvier 2012 lors de l'élection de K. AMELLAL. Denis FORNEROT précise que, ne s'étant pas représenté sur une liste, il parle en toute neutralité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h05.

CEVINS le 13 avril 2014.

Le Maire, Philippe BRANCHE